

Nancy, le 31 juillet 2009

COMPTE RENDU DE REUNION

objet réunion commission des usagers du 17 juin 2009
référence ADVE/AC/ML/SV/925

<p>Réunion du 17 juin 2009</p> <p>à la salle Valcourt VNF de Toul</p> <p>Rapporteurs Philippe Morel / Michelle Laquenaire</p>	<p>Participants</p> <p>Clients-Usagers : Madame Bénédicte Braconnier (Ardennes Nautisme), Messieurs Laurent Jacquel (Navig'Est – Vosges Croisières), Jean-Claude Jacques (Fédération de Pêche de Meurthe et Moselle), Jean-Marie Lépine (ANPEI), Pierre Peeters (ANPEI) représentant également Bruno Cossiaux (CNBA Bassin), Jacques Lucas (FIN, Navig'France), Fernand Salicetti (CCI 54 - ports), représentant également Jean-Charles Louis, (président UCFL)</p> <p>VNF : Mesdames Michelle Laquenaire (ADVE), Véronique Vergès (VNF siège DEV), Mademoiselle Sylvana Vuybert (ADVE), Messieurs Jean-Louis Aubertein (AHME), Claude Louis (AHME), Philippe Morel (AHME), Michel Courteau (ADVE), Gérard Carbillet (AEGT)</p> <p>Excusés : Messieurs Bruno Cossiaux (CNBA) représenté par P. Peeters et Jean-Charles Louis (UCFL) représenté par F. Salicetti, DDE 52 représenté par VNF Nancy</p> <p>Absents : CNOSF, CAF, AUTF, ONIGC Alsace-Lorraine et Champagne-Ardenne, UNICEM Lorraine et Champagne-Ardenne, Fédération française des ports de plaisance, Association française des ports intérieurs, CSNPSN, DBA (dutch barge association)</p>
---	---

Diffusion : Participants, Direction Navigation du Nord-Est, VNF – DIE, VNF – DEV

Présentation des participants et de l'ordre du jour par Jean-Louis AUBERTEIN, responsable de l'arrondissement Hydraulique-Maintenance-Exploitation (joint au compte-rendu).

1 – Bilan de l'écoute externe 2008

Le bilan de l'écoute externe 2008 est présenté par Michel COURTEAU (voir document joint). Il suscite les remarques suivantes :

➤ **Moselle canalisée** :

ANPEI insiste une nouvelle fois sur la réparation tardive des lisses de guidage et la présence de boulons qu'il convient absolument de supprimer en attendant la mise en place de lisses neuves (exemple : Custines).

ANPEI fait également remarquer que les points d'avitaillement en carburant ne sont pas assez nombreux sur la voie d'eau et qu'il serait judicieux qu'il y ait un point à Toul.

➔ ADVE signale la possibilité de ravitaillement par un livreur installé à proximité de l'ancienne base "Connoisseurs" à Toul (Lorraine Marine au port Saint-Mansuy). Une carte des stations d'avitaillement situées sur quai et celles qui se situent dans un rayon de moins d'un kilomètre de la voie d'eau figurera très prochainement sur notre site internet (www.sn-nord-est.developpement-durable.gouv.fr).

Les usagers signalent le nombre insuffisant de pontons à Toul.

➔ ADVE se rapprochera de l'UTI Moselle pour étudier la mise en place de points d'arrêt sur le secteur.

➤ **Canal des Vosges** :

Pierre PEETERS procède à la lecture du courrier d'un plaisancier qui a effectué le trajet Niederwiller – Corre : il a rencontré de nombreuses embâcles et a relevé la présence d'animaux morts dans plusieurs biefs.

➔ ADVE interviendra auprès des fédérations de chasse afin de connaître les actions qu'elles organisent et qui pourraient compléter les procédures mises en place par le Service.

Laurent JACQUEL rappelle la mauvaise utilisation des télécommandes par les usagers ce qui provoque des pannes aux écluses et des attentes qui le pénalisent dans son exploitation.

➤ **Canal de la Meuse** :

Pierre PEETERS signale de nombreux problèmes d'atterrissement et un manque de points de stationnement sur le secteur entre Pont-à-Bar et Troussey. Pour lui, le canal de la Meuse est laissé à l'abandon.

➔ Des dragages sont prévus sur le canal de la Meuse. En matière de dragage et d'entretien, le canal de la Meuse est traité de la même manière que les autres voies navigables. L'AHME précise qu'il n'y a pas de différence dans l'entretien courant entre le réseau magistral et le réseau régional.

Bénédicte BRACONNIER estime qu'en haute saison, les horaires de passage aux ouvrages se terminent trop tôt pour la plaisance. (18h00 en semaine et 17h00 les samedis et dimanches). Ces horaires ne conviennent pas aux clients qui prennent la formule "week-end" car ils n'arrivent plus à réaliser le parcours Pont-à-Bar-Stenay. Un allongement des horaires permettrait des parcours agréables en fin de journée.

→ ADVE explique que les horaires d'ouverture ont été instaurés en vertu des orientations du schéma directeur des voies navigables (SDEVN). Le service supplémentaire, à savoir élargir les plages d'ouverture des écluses, n'est pas envisageable dans le contexte actuel en raison dudit schéma et, corrélativement, des effectifs disponibles en personne et du respect du règlement du temps de travail hebdomadaire des agents. Toutefois, une solution à la réalisation de ce type de service complémentaire pourrait être trouvée via le recrutement par VNF de vacataires par le moyen d'un fonds de concours financés par les collectivités locales partie prenante au projet. Cependant, cette démarche n'a pas recueilli l'adhésion des élus à l'heure actuelle.

➤ **Canal de la Marne au Rhin Est :**

Concernant les panneaux de limitation de vitesse (mis en place notamment à Varangéville), ANPEI signale qu'il serait plus judicieux d'installer un panneau indiquant "3 km/h obligatoire" plutôt que le panneau avec la "vague". La plupart des usagers ne comprennent pas ce panneau.

Jean-Marie LEPINE est très content de l'installation des panneaux à messages variables à proximité de l'écluse de Réchicourt. Cependant, il indique que les informations affichées ne sont pas toujours mises à jour et ne sont pas toujours pertinentes.

→ Une formation à l'utilisation des PMV est prévue pour les agents qui doivent utiliser ce type d'équipement.

Jean-Marie LEPINE insiste sur le fait que l'échelle de l'écluse 23 de Varangéville n'est toujours pas changée. Il souligne qu'il demande le remplacement de cette échelle depuis plusieurs années.

➤ **Embranchement de Nancy :**

Jean-Louis AUBERTEIN informe les participants qu'un glissement de terrain a obstrué, en mai 2008, plus de la moitié du chenal sur une grande longueur. Une étude est toujours en cours pour le choix des solutions techniques à apporter. Les délais peuvent effectivement paraître longs mais l'importance et l'étendue des dégâts, la fragilité des zones situées à proximité du glissement et la présence de la conduite principale d'alimentation en eau de l'agglomération nancéenne justifient des investigations longues. Les travaux sont prévus en 2011.

Il a également été signalé par les participants que les avis à la batellerie, et notamment celui qui indique la fermeture de l'Embranchement de Nancy, ne sont pas faciles à trouver sur le site internet de VNF.

→ ADVE va étudier la possibilité de faire apparaître un espace réservé aux avis à la batellerie en cours sur le site internet du Service Navigation du Nord-Est (www.sn-nord-est.developpement-durable.gouv.fr).

➤ **Canal de la Marne au Rhin Ouest :**

ANPEI signale les problèmes rencontrés par les plaisanciers en raison de la forte présence de végétation aquatique.

→ Une campagne de faucardage sera effectuée cette année par une entreprise. Le service envisage l'acquisition d'un faucardeur pour l'année prochaine. Pierre PEETERS et Jean-Marie LEPINE estiment que les règles de franchissement du tunnel de Mauvages ne sont plus adaptées.

La procédure appliquée pour les bateaux de plaisance leur semble contraignante assortie de délais très longs sans apporter cependant une amélioration de la sécurité. Ils proposent un passage des bateaux de manière autonome et par alternat.

Ils ont adressé un courrier au service il y a quelques mois pour demander la mise en place d'une réunion entre les usagers, le Service Navigation du Nord-est et la préfecture de la Meuse. Ils réitèrent leur demande.

→ Jean-Louis AUBERTEIN répond qu'en l'état actuel du tunnel et de ses équipements, il n'est pas prévu de modifier les règles inscrites au règlement particulier de police du canal de la Marne au Rhin Ouest, validées par arrêté préfectoral et connues des services de secours qui ont pratiqué des exercices de secours.

Néanmoins, une étude est en cours pour renforcer la ventilation et envisager par la suite un mode de passage autonome.

➤ **Autres remarques :**

ANPEI demande l'installation d'une vraie halte nautique à Sierck-les-Bains, car il est pour le moment impossible d'accoster.

Les usagers signalent qu'il n'y a pas assez de points d'amarrage sur le canal de la Marne au Rhin Est. Ils suggèrent la mise en place de ducs d'albe comme sur le canal entre Champagne et Bourgogne.

→ Le service va voir s'il existe des anciens larges afin de les draguer pour permettre aux usagers de s'amarrer grâce aux ducs d'albe.

ANPEI signale que les VHF ne fonctionnent pas sur la Moselle et notamment aux écluses de Custines, Fontenoy et Aingeray. Il est demandé que les agents possèdent des VHF portables.

ANPEI signale enfin qu'il n'est pas possible de s'amarrer sur l'Embranchement d'Hagondange car beaucoup de boulons dépassent et endommageraient leur bateau. Il n'y a aucun aménagement et le déplore car l'endroit est très agréable.

→ Une étude touristique est actuellement en cours.

2 – Préparation des chômages 2010-2011 (voir carte jointe)

Jean-Louis AUBERTEIN présente les propositions de calendrier pour la saison 2010 / 2011. Il précise que les documents et le calendrier définitif des chômages seront diffusés au mois de décembre.

Jean-Claude JACQUES demande si des pêches de sauvegarde seront organisées lors des chômages.

→ Des pêches de sauvegarde sont organisées dès l'instant que les biefs sont vidés complètement.

➤ **Moselle canalisée :**

Les chômages sur la Moselle canalisée en 2010 auront lieu début juin au lieu de mi-juin comme les années précédentes.

➤ **Canal des Vosges :**

Laurent JACQUEL indique qu'il n'a pas eu connaissance, en temps voulu, des informations concernant les dates définitives de chômage 2009 / 2010 sur le canal des Vosges (1^{er} septembre au 15 octobre 2009)

Il réagit sur les dates retenues car cette période de l'année correspond encore à la pleine saison touristique.

Il demande s'il est possible que la navigation ne soit pas interrompue sur les biefs jouxtant la base de Fontenoy (biefs 30 à 34 ou biefs 39 à 35) durant la période du 1^{er} septembre au 30 septembre, ce qui permettrait de minimiser son manque à gagner.

➔ AHME étudiera cette possibilité de maintien des biefs à la navigation avec la subdivision d'Épinal.

Pour ce qui concerne la saison 2010 / 2011, il souhaiterait que la date de début du chômage se situe, si possible, après le 15 octobre 2010.

➤ **Canal de la Meuse et canal des Ardennes :**

Bénédicte BRACONNIER intervient pour exprimer une demande similaire pour le canal de la Meuse et le canal des Ardennes. Les locations se prolongent jusque fin octobre. Elle souhaiterait donc que les chômages ne débutent qu'après le 25 octobre 2010 pour le canal de la Meuse et que les dates soient décalées d'une dizaine de jours pour le chômage sur le canal des Ardennes.

➤ **Canal de la Marne au Rhin Est :**

Même type de remarque pour Jacques LUCAS qui estime que pour le canal de la Marne au Rhin Est, la date de début du chômage, fixée au 4 octobre 2010, pénalise les locations. Il souhaiterait que la date de début du chômage soit décalée vers mi-octobre voire fin octobre.

➤ **Canal entre Champagne et Bourgogne – travaux de sécurisation dans le tunnel de Bolène du 6 mai au 10 juin 2010 :**

Observations parvenues par téléphone après la réunion : Bruno COSSIAUX souhaite que le chômage soit terminé avant celui de la Moselle (éventualité de transports de graines de moutarde entre Gand et Dijon).

3 – Plan de Relance

Jean-Louis AUBERTEIN fait une information rapide sur le plan de relance national et les projets qui ont été retenus par le Service au titre du plan.

4 – Règlement Général de Police de la Navigation

Jean-Louis AUBERTEIN fait part de la refonte du Règlement Général de Police de la Navigation (voir document joint)

5 – Démarche de "labélisation"

Jean-Louis AUBERTEIN donne des informations sur la démarche de "labélisation" du Service pour les activités "chômage", "dragage", "gestion hydraulique"

6 – Divers :

- Une demande a été formulée pour que le service examine la facilité d'accès au site internet du Service (avis batellerie).
- Pierre PEETERS souhaite que le service présente lors des prochaines réunions une statistique pour connaître l'évolution du trafic des bateaux aux écluses.
Ce point sera porté à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Un relevé mensuel commerce/plaisance sera transmis par ADVE avec le compte-rendu de cette réunion.
- Jean-Louis AUBERTEIN fait état du problème rencontré par les agents pour la collecte et l'élimination des déchets. Il est proposé la mise en place d'une campagne de sensibilisation auprès des usagers pour le tri sélectifs des déchets et la propreté des haltes et points d'arrêts.

*P/le Responsable de l'arrondissement
Développement
L'Adjoint*

Michelle LAQUENAIRE

Copie : minute (action Commerciale)
 chrono